

Me Sophie Lapierre
sophie.lapierre@clcw.ca

Sherbrooke, le 17 décembre 2013

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET
PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Place Victoria, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Hydro-Québec c. Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ)
Numéro de dossier de la Régie de l'énergie : R-3854-2013
N/D : 70 13 1049

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint, le plan d'argumentation de l'AREQ ainsi que les autorités utilisées au soutien de cette argumentation.

Les originaux de ces documents seront déposés en audience lors de l'argumentation de l'AREQ.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS

SOPHIE LAPIERRE
SL/jb

p.j. *Plan d'argumentation de l'AREQ*
Cahier d'autorités de l'AREQ

c.c. Me Éric Fraser
À tous les intervenants